



Mission locale

La Mission Locale est une structure associative conventionnée par Laval Agglomération.

Elle est chargée d'une **mission de conseil et d'accompagnement en matière d'orientation, de formation et d'emploi pour des jeunes de 16 à 25 ans.**

Mode d'emploi et prestations de la Mission Locale

Objectif

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à l'entrée dans leur 26^e année) pour entreprendre ou poursuivre une démarche d'insertion professionnelle et/ou sociale, avec pour objectif prioritaire, l'accès ou le retour à un emploi.

Chiffres clés

La Mission Locale, c'est chaque année :

- > Près de 6 000 contacts (visites, appels téléphoniques, rendez-vous) auprès des services d'accueil,
- > Près de 3 000 rendez-vous avec les conseillers,
- > Environ 1 300 jeunes bénéficiant d'un accompagnement par un conseiller.

Secteur géographique

La Mission Locale intervient dans les 20 communes de Laval Agglomération,

Partenariat

La Mission Locale exerce une délégation de service public partagée entre l'État, les collectivités territoriales et locales. Financée par ces collectivités et les ministères (avec le soutien du Fonds social européen), elle est chargée du **pilotage des politiques d'insertion décidées par l'État.**

Il lui revient de mobiliser tous les acteurs économiques et sociaux pour construire les partenariats et les complémentarités utiles aux actions pour l'emploi des jeunes.

Missions : 4 types de prestations sont proposées

L'action de la Mission Locale est fondée sur la responsabilisation et la participation des jeunes qui peuvent trouver **3 types de services** :

Accueil, information et orientation

Dès le premier contact, possibilité d'accéder aux espaces d'information et de documentation (livres, journaux, revues, cédéroms, sites Internet), aux offres d'emploi, être aidé dans la rédaction et l'actualisation du CV.

Conseil et appui ponctuel

Ce service aide à trouver la réponse à une demande précise qui doit être traitée concrètement et rapidement. 2 rendez-vous, parfois 3, avec un conseiller, dans un délai de 3 semaines, suffisent généralement.

Accompagnement renforcé et contractualisé

Il fait l'objet d'un contrat avec un objectif fixé à atteindre. En contrepartie ce contrat permet une entrée facilitée dans certaines actions ainsi que des aides si nécessaire.

La Mission Locale peut aider à la résolution des diverses difficultés rencontrées par les jeunes pour accéder à un emploi :

- > Aides financières : fonds d'aide aux jeunes.
- > Aides à la mobilité : location de mobylettes, aide au permis de conduire.
- > Évaluation, orientation.

<http://www.agglo-laval.fr/utile-au-quotidien/emploi/partenaires-et-associations/mission-locale>







- > Accès à divers types de stages mis en place par la Région : orientation, découverte des métiers, pré qualification, qualification.
- > Lutte contre l'illettrisme.
- > Aide à la résolution des problèmes de logement.

Actions en cours

Quelques exemples

- > "**Parcours vacances**" permet à des jeunes engagés dans un parcours d'insertion et ayant un projet structuré de vacances de bénéficier d'une aide financière. C'est une action expérimentale et le nombre de places est limité.
- > **Aide au permis de conduire** (selon des critères définis).
- > **Parrainage** : conseils apportés par un cadre ou un chef d'entreprise à un jeune à la recherche d'un emploi.

Partenaires et liens

- > [Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Mayenne](#) 
- > [Conseil régional des Pays de la Loire](#) 
- > [Pôle emploi](#) 
- > [Fonds social européen](#) 
- > [Conseil départemental de la Mayenne](#) 
- > [Formation et emploi en Pays de la Loire](#) 

Informations pratiques

Les permanences

- > **Laval Agglomération** : 23 place du Général Ferrié - LAVAL

Horaires : Lundi - Mardi - Mercredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 / Jeudi en continu : 9h à 17h30 / Vendredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

+ permanences Bonchamps le vendredi après-midi : prendre rdv au 02 43 56 00 12

- > **Communauté de communes du Pays de Loiron**: Maison de Pays à Loiron

Permanences : Lundi après-midi, mardi matin et jeudi toute la journée. Tél. 02 43 56 00 12


- > **Communauté de communes des Coëvrons**

- Sur rendez-vous au 02 43 56 00 12

- Lieux de permanences :

- Evron : siège de la communauté de communes, avenue Raoul Vadepied, Mairie.
- Sainte Suzanne: Maison de pays
- Montsûrs : Mairie
- Relais des Services Publics

Pour en savoir plus :

- [Site internet de la Mission Locale](#) 
- [Facebook de la Mission Locale](#) 

CONTACT

Mission Locale

23 place du Général
Ferrié
53000, LAVAL

☎ **02 43 56 00 12**

SITUER SUR LA CARTE

NOUS CONTACTER

LAVAL AGGLOMÉRATION

1, Place du Général Ferrié
CS 60809
53008 LAVAL Cedex

Ouverture du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

02 43 49 46

47

02 43 49 46

50

laval-agglo@agglo-laval.fr